

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Rue Jacques Marret
73250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Tél : 06 70 68 26 49
Courriel: musiques.spa@wanadoo.fr



ENGAGEMENT DES PARENTS ANNEE 2023-2024

Les parents s'engagent à respecter toutes les clauses du règlement intérieur de l'école de musique et du Guichet Unique en le signant.

Monsieur le Maire ainsi que tout le personnel encadrant déclinent toutes responsabilités envers un enfant dont les parents n'auraient pas respecté toutes les clauses de ce présent règlement.

Je soussigné..... responsable légal(e) de l'enfant déclare avoir pris connaissance des clauses de ces règlements et les accepte.

Le/...../.....

Signature :

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Rue Jacques Marret
73250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Tél : 06 70 68 26 49
Courriel: musiques.spa@wanadoo.fr



2023-2024

**AUTORISATION PARENTALE SUR LA LIBRE UTILISATION DE
L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE DURANT
LES TEMPS PERISCOLAIRES**

Je soussigné(e).....

Demeurant.....
.....
.....

Nom de l'enfant.....

Prénom de l'enfant.....

Classe.....

Prise de vue et publication d'images collectives sur lesquelles mon enfant apparait :

- au sein de l'école Autorise N'autorise pas
- sur le site internet de la commune Autorise N'autorise pas
- dans le journal périscolaire Autorise N'autorise pas
- sur le bulletin municipal Autorise N'autorise pas
- dans la presse Autorise N'autorise pas
- support USB Autorise N'autorise pas

Le représentant légal

Précédées des mentions « lu et approuvé »

Date